



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY

Le 10 mars 2022

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Absentes excusées : Marie-Paule DUBREUIL, Lara DUPLAIX.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Lara DUPLAIX à Alexandre SOUDRY.

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 11 février 2022.

- **1 Budget Boulangerie : Vote du compte de gestion, vote du compte administratif et affectation des résultats :**

Les résultats 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Ils font apparaître un excédent d'investissement de 72 700€ et un excédent de fonctionnement de 4 740.90€.

Ces deux excédents feront l'objet d'un report au budget primitif 2022 : la somme de 72 700€ sera affectée au compte 001 en section d'investissement ; la somme de 4 790.90€ sera affectée au compte 002 en section de fonctionnement.

- **2 Budget Chaufferie : Vote du compte de gestion, vote du compte administratif et affectation des résultats :**

Les résultats 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Ils font apparaître un excédent d'investissement de 23 240.06€ et un excédent de fonctionnement de 6 615.93€.

Ces deux montants feront l'objet d'un report au budget primitif 2022 : la somme de 23 240.06€ sera affectée au compte 001 en recettes d'investissement ; la somme de 6 615.93€ sera affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement.

- **3 Budget Commune : Vote du compte de gestion, vote du compte administratif et affectation des résultats :**

Les résultats 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Ils font apparaître un déficit d'investissement de 234 933.81€ et un excédent de fonctionnement de 787 692,52 €.

Le déficit d'investissement de 234 933,81 € sera reporté au budget 2022, pour couvrir le besoin d'autofinancement la somme de 347 796,11 € sera affectée au compte 1068 en section d'investissement, le solde de l'excédent de fonctionnement 2021 soit 439 896,41 € (787692,52 € – 347796,11 €) sera repris au budget primitif 2022 en recettes de fonctionnement.

- **4 Budget Cheval blanc : Vote du compte de gestion, vote du compte administratif et affectation des résultats :**

Les résultats 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Ils font apparaître un excédent d'investissement de 31 354.96€ et un excédent de fonctionnement de 33 194.02€.

Ces deux montants feront l'objet d'un report au budget primitif 2022 : la somme de 31 354.96 € sera affectée au compte 001 en recettes d'investissement ; la somme de 33 194.02€ sera affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement.

- **5 Subvention pour l'achat de vélos électriques : montant de la subvention et convention**

Il est proposé de créer une opération « Déplacement à vélo » du 08 avril 2022 au 31 décembre 2025.

Une subvention de 200€ pourra ainsi être versée pour l'achat d'un vélo électrique ou de 100€ pour l'achat d'un vélo à propulsion humaine ou d'un kit de transformation, dans les conditions suivantes :

- Être une personne physique en résidence principale sur la commune de Meaulne-Vitray
- Faire l'acquisition et la pose du matériel dans un commerce local pendant la période de l'opération
- Versement limité à 2 attributions par foyer fiscal sur toute la période de validité de l'opération
- S'engager à ne pas revendre le matériel pendant la durée de l'opération
- Déposer la demande complète dans les 2 mois suivant l'achat
- Dans la limite des crédits disponibles.

Vote : Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la subvention de 200€ pour l'achat de vélos électriques et de 100€ pour l'achat de vélo à propulsion humaine ou d'un kit de transformation. Le Conseil Municipal approuve la convention de l'opération « Déplacement à vélo ».

- **6 Soutien aux populations Ukrainiennes**

M le Maire remercie les élus et les habitants qui ont répondu à l'appel aux dons pour venir en aide à l'Ukraine. Des produits de première nécessité ont ainsi été collectés et sept administrés ont mis à disposition des hébergements pour les réfugiés Ukrainiens.

Il propose de verser une aide municipale d'urgence de 1 000€ en numéraire à la protection civile et de mettre à disposition à titre gratuit, un logement communal pour accueillir les réfugiés Ukrainiens.

Vote : Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aide municipale d'urgence en soutien aux populations Ukrainiennes et la mise à disposition d'un logement communal.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier qui sera adressé à l'Office National des Forêts en réponse au projet de fermeture des lignes forestières, une copie sera transmise pour information aux communes et à la communauté de communes du Pays de Tronçais.

- Une demande de fonds de concours, à hauteur de 15 000€, sera faite à la Communauté de communes pour le projet Boulangerie.

- Les travaux d'aménagement rue du Lavoir et route du Vernet pourraient être globalisés sur 3 ou 4 ans avec possibilité de subventions supplémentaires.

- La voie verte du canal de Berry a connu une hausse de fréquentation en 2021 avec plus de 31 000 vélos depuis Saint Amant Montrond.

- L'agence de l'eau pourrait verser une subvention pour une étude concernant la retenue.

- Le regroupement des contrats d'assurance multirisque de Meaulne et de Vitray a permis une économie de 1200 €.

- Deux bureaux ont répondu à l'offre pour l'étude de reconquête des Centre Bourgs, un cabinet de Lyon et un de Paris.

-L'entreprise des jeux de société Circino propose d'intégrer gratuitement le nom de la commune Meaulne-Vitray et la présentation du village dans son prochain jeu régional, en contrepartie la commune s'engagerait à en faire la promotion. Il est demandé aux élus de donner leur avis rapidement.

-Compte rendu de Messieurs Casaux et Mercier sur la réunion du 03 mars du Syndicat Intercommunal d'Équipement Scolaire et Sportif du Secteur Scolaire du Collège de Vallon en Sully.

- compte rendu de M Soudry sur la conseil d'école.

-La remise des cartes de pêche aux élèves par l'ESOX aura lieu Vendredi 11 mars devant l'école primaire.

- Répartition des élus pour tenir les bureaux de vote lors des élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.
- Le repas communal des anciens a été reporté au 02 avril.
- Demande d'un habitant pour busser un fossé lieu-dit les Landes, les buses seront fournies par la Communauté de communes et le riverain s'engage à faire les travaux.
- Un article sur les différents professionnels de santé de la commune va paraître dans le journal La Montagne.
- Le propriétaire de la chapelle St Eloy remercie la commune pour la réalisation de l'éclairage.
- 2 jeux d'extérieur sont proposés pour être installés dans le parc de Vitray.
- Le broyage des chemins est autorisé jusqu'au 1^{er} avril mais le nouveau tracteur n'a toujours pas été livré à la commune.
- 23h30, la séance est levée.

Commission finances le Lundi 04 avril 2022

Prochain Conseil Municipal le jeudi 7 avril 2022 à 19h30 (salle du conseil).

